



Le président met donc aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première et unique résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés est d'accord pour donner au gérant ,Monsieur

une rémunération brute annuelle de € à partir du jusqu'à a révocation ou modification.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus aucune question ne restant à examiner et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à ...heures.

Suite à tout ce qui est cité ci-dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant.

Fait à

Le

Le Gérant,